

Toute publication résultant d'un travail de recherche effectué dans un laboratoire dont une des tutelles est l'École normale supérieure de Lyon doit être visible et accessible sous forme électronique dans l'Archive des « **Publications de la Recherche Universitaire de l'Ens Lyon** ».

Charte de dépôt

Objectifs de l'Archive :

Assurer la mission de diffusion de l'information scientifique qui incombe à l'ENSL et à ses chercheurs, grâce aux fonctionnalités offertes par une Archive ouverte institutionnelle.

Constituer un réservoir recevant, regroupant et recensant la production scientifique de l'établissement. Attention, les documents déposés dans une Archive ouverte ne sont pas soumis à validation par les pairs : une publication dans une revue scientifique reste donc nécessaire aux fins d'évaluation.

Accès aux documents et diffusion :

Par le site internet de la bibliothèque de l'ENSL, à l'adresse <http://www.ens-lyon.fr/Bibli/prunel>

Les documents déposés dans la base alimentent l'Archive multidisciplinaire HAL (Hyper Articles en Ligne), gérée par le CCSD, et destinée à devenir plate-forme de dépôt commune à l'ensemble de la communauté de la Recherche française (<http://hal.ccsd.cnrs.fr/>).

Les documents déposés peuvent aussi alimenter, si l'auteur le souhaite, l'Archive ArXiv et Pubmed.

Attention : le dépôt dans une Archive ouverte constitue une divulgation au sens du droit de la Propriété industrielle (brevet) et peut être constitutif d'une violation d'une éventuelle obligation de confidentialité.

Que déposer dans l'Archive de l'ENSL :

Uniquement des documents qui n'enfreignent pas les droits des tiers. Le déposant doit en particulier s'être assuré auprès de son éditeur qu'il peut diffuser une version électronique d'un article publié.

Des documents non encore publiés, donc non évalués (pré-publications), des articles en cours de validation, des articles déjà diffusés dans une revue et évalués (post-publications), des documents reprenant des résultats diffusés dans une demande de brevet publiée ou une conférence, des thèses, des références bibliographiques seules.

Des documents dont le niveau scientifique est égal à celui d'une publication soumise dans une revue avec comité de lecture. Important : pour tout document n'ayant pas été effectivement soumis à un comité de lecture, le contenu est de la seule responsabilité de l'auteur : celle de l'ENSL ne saurait être mise en cause.

Un document en texte intégral ou une simple référence bibliographique avec résumé et renvoi au texte source. Le dépôt des fichiers contenant le texte intégral est cependant vivement encouragé.

Engagement du déposant :

Il s'est assuré qu'il respecte la politique de l'éditeur commercial de son texte concernant les post-publications et que le contrat qu'il a signé autorise la diffusion d'une version électronique de l'article. Pour plus d'informations, voir la page <http://www.ens-lyon.fr/Bibli/oai/Page4.php>

Il a bien noté que le dépôt dans une Archive ouverte laisse les auteurs libres de disposer de leurs textes par ailleurs (s'ils ne sont pas liés à un éditeur ou à un autre titulaire des droits).

Il s'engage à respecter des règles de « bonne conduite » relatives au respect des tiers (diffamation) et au contenu scientifique des documents qu'il dépose.

Il s'engage à respecter les obligations de confidentialité sur les résultats de recherche qui auraient pu être souscrites par l'ENSL dans le cadre d'un contrat de recherche.

Pour les « conférences invitées dans des congrès » et les « communications dans des congrès ou symposiums », il certifie que l'article déposé correspond exactement à ce qui a été présenté lors de la conférence ou du congrès en question.

Il s'engage à renseigner l'Archive avec des données précises et fiables en respectant notamment la nomenclature proposée pour chaque type de document (article, chapitre d'un ouvrage, thèse, etc.)

Il accepte que la bibliothèque complète les métadonnées de description du document et contrôle la procédure suivie, pour validation et acceptation du dépôt.

Il est averti qu'en cas de rétractation d'un article par une revue scientifique, la version électronique de ce document déposée dans l'Archive de l'ENSL en sera également systématiquement retirée.

Droits accordés aux utilisateurs :

Les auteurs et l'ENSL autorisent :

A titre non exclusif les utilisateurs de PRUNEL, de HAL et éventuellement de ARXIV et Pubmed, à consulter et télécharger les documents qui y sont déposés pour les reproduire, les représenter, par tout moyen technique adéquat, et les utiliser gratuitement dans le monde entier et pour la durée des droits qui leur sont accordés, de manière partielle (sans dénaturation) ou intégrale et ce, pour leur usage personnel, à des fins d'enseignement, de recherche et d'illustration notamment, à l'exclusion de toute utilisation lucrative ou commerciale ou traduction non autorisée par l'auteur et l'ENSL, et sous réserve que soit clairement indiquée, pour tout ou partie

du document cité ou réutilisé, les informations renseignées sur la page de consultation du document : titre, nom du ou des auteur(s), du laboratoire et de ses tutelles, l'Archive ouverte dont elle est issue. Tout autre utilisation que celles prévues ci-dessus doit avoir obtenu l'autorisation de l'auteur et de l'ENSL en précisant l'objet de l'utilisation envisagée.